

Merci de cocher les cases correspondant à vos choix

STAND

Nom de l'association :

Prénom, nom du référent :

Fonction du référent :

E-mail.....@.....

N° de téléphone.....

ANIMATION

Spectacle

Souhaitez-vous présenter un spectacle sur scène ?

Oui Non

Si oui, décrivez le spectacle proposé en quelques lignes (la durée du spectacle ne devra pas excéder 10 minutes) :

.....
.....
.....
.....
.....

Initiation sportive

Souhaitez-vous proposer une initiation ou une démonstration sportive ?

Oui Non

Si oui, décrivez l'action proposée et précisez les besoins en terme d'espace et de matériel :

.....
.....
.....
.....
.....

BÉNÉVOLAT

Souhaitez-vous participer au stand dédié aux rencontres citoyennes pour une mise en relation avec des bénévoles ?

Oui Non

Si oui, précisez la période :

Matin Après-midi Journée

Avez-vous besoin d'une pancarte « nous cherchons des bénévoles » ?

Oui Non



SEUL UN DOSSIER COMPLET SERA ACCEPTÉ

Pour être valable, cette demande d'inscription au Salon des associations doit respecter la date limite de dépôt fixée au 31 juillet 2020

PIÈCES OBLIGATOIRES À FOURNIR (si le service instructeur ne les possède pas ou si modifications)

- Status signés
- Récépissé de déclaration en préfecture
- Publication au Journal officiel
- Liste des personnes chargées de l'administration avec coordonnées
- Procès-verbal de la dernière assemblée générale
- Attestation d'assurance de l'association à jour

Le dossier complet doit être transmis par mail

association@ville-pantin.fr

BON À SAVOIR

En s'inscrivant, l'association s'engage à être présente pendant l'intégralité de la journée.

Chaque stand disposera d'une table, de deux chaises et d'un panneau d'exposition.

Aucun accès à l'électricité ni à internet ne sera possible.

Aucune restauration ne pourra être proposée par les associations compte-tenu du contexte sanitaire.

Pour tout renseignement : Maison des associations - 01 49 15 41 83 - association@ville-pantin.fr